

À Repentigny, *Ralentissez se dit...*?

Au printemps de 2010, la Ville de Repentigny a laissé la bride sur le cou de publicitaires qui semblent aimer

faire populo. Ils ont conçu la campagne de sécurité routière et le leitmotiv *Slaque la pédale*.

Nombre de citoyens et d'as-

sociations, dont l'Asulf, ont dénoncé la dérive. Les autorités ont été sensibles aux remarques. Total : la Ville a retiré ses messages publicitaires au début du mois d'août.

Une explication donnée à l'Asulf mérite un encadrement : « ... cette expression était utilisée dans un strict but publicitaire... nous cherchions aussi à rejoindre... les jeunes conducteurs ». Ce qui revient à tenir pour acquis qu'il faut s'adresser à ces derniers en franglais ou en joul et faire confiance, les yeux fermés, aux publicitaires.



Y aura-t-il une

Place des Grandes-Fourches à Sherbrooke ?

Des membres ont informé l'Association d'un projet immobilier en plein centre de Sherbrooke, dont l'appellation affichée est *Place des Grandes-Fourches*. Des citoyens ont réagi contre cette dénomination dans les médias locaux.

À Thetford : *Vive le Diamant!*

L'annonce d'un projet immobilier à Thetford en 2008 a attiré l'attention de l'Asulf lorsqu'elle a lu dans les journaux que l'appellation proposée pour ce projet était *Place Centre-Ville*. Elle a invité immédiatement le promoteur et les autorités municipales à abandonner le mot *place* pour désigner ce projet.

Notre Association est intervenue à quelques reprises par la suite et elle a obtenu l'appui de la Société nationale des Québécois de l'Amiante avec l'heureux résultat suivant. L'édifice qui sera construit va être appelé « Le Diamant ». Félicitations au promoteur et aux autorités municipales de cette décision de donner une appellation correcte en français à une construction importante dans cette ville. (R.A.)

Nouvelle présentation de *L'Expression juste*

L'actuelle livraison de *L'Expression juste* paraît sous un nouvel habillage : couleurs, mise en page, caractères... Le tout a été réalisé par madame Claude Lamarche et madame Léone Tremblay. Les membres du conseil d'administration les remercient chaleureusement et espèrent que la lisibilité du trimestriel sera améliorée.

L'Asulf a écrit au promoteur, M. Roger Labonté, pour l'inviter à écarter le mot *place* de l'appellation de l'ensemble immobilier en construction. Elle a également attiré l'attention des autorités municipales sur la question.

À ce jour, le promoteur n'a pas répondu à notre lettre du 29 septembre; nous espérons toutefois recevoir bientôt des nouvelles. Nous ignorons quelle sera la réponse de la Ville. L'Asulf entend bien poursuivre ses démarches afin d'éviter que le panorama linguistique de cette belle ville ne soit terni par une appellation fautive, une *place* qui n'en est pas une. (R.A.)

SOMMAIRE

⇒ À Repentigny, <i>Ralentissez se dit...</i> ?	1
⇒ Y aura-t-il une <i>Place des Grandes-Fourches</i> à Sherbrooke?	1
⇒ À Thetford : <i>Vive le Diamant!</i>	1
⇒ Nouvelle présentation de <i>L'Expression juste</i>	1
⇒ Éditorial : L'Asulf et la loi 103	2
⇒ À quand la disparition de <i>Place Québec</i> ?	2
⇒ Vœux	2
⇒ Trou de mémoire regrettable	2
⇒ Toponymes anglais : prononciation	3
⇒ Une rencontre à Montréal	3
⇒ Les facturettes de <i>Metro</i>	3
⇒ Papillon, becquet ou petit collant	4
⇒ La Ville de Donnacona tient à arborer un anglicisme	4
⇒ Mort d'un membre	4
⇒ La convention collective des avocats et notaires de la fonction publique	4
⇒ Au canal VOX, séance ordinaire	4

L'Asulf et la loi 103

Madame la ministre de la Culture a mené en septembre dernier une consultation au sujet du projet de loi 103. L'Asulf n'a pas présenté de mémoire pour l'occasion. Pourtant, elle l'avait fait en d'autres circonstances (commission Larose, par exemple). Cette fois-ci, la qualité de la langue n'était pas au premier plan. Cependant, il est évident que la solution du problème des écoles-passerelles et les retouches apportées au contexte global de la langue pourraient contribuer à en améliorer la qualité.

Tout ce qui concourt à faire du Québec une société complète, tout ce qui facilite l'intégration de facteurs divers : utilité sociale et économique du français, son rayonnement, son prestige, une formation impeccable des relayeurs (journalistes, publicitaires, enseignants et professeurs, hommes et femmes politiques), tout pourrait faciliter l'apprentissage d'un français de qualité, celui de l'anglais et de toute autre langue. L'inconscience de certains locuteurs, le snobisme parfois, la mécon-

naissance de la terminologie expliquent le recours à des mots anglais inutiles, à des calques et à des barbarismes. Le bon langage est une habitude et un réflexe qui s'acquièrent en contexte et au cours des années. Chercher la bonne expression, une fois sous les feux de la rampe, est un exercice aléatoire que peu réussissent.

L'Asulf, préoccupée de bon usage, détonne quelque peu dans une société *française*, qui nie souvent l'équivalence entre certains mots (*groundé* et *informé*, *show* et *spectacle*) ou qui privilégie les pratiques américaines (*valet parking* contre *voiturier*, *régulier* contre *ordinaire*). On peut espérer que les efforts du gouvernement et de l'État, de même que l'apport des groupes de pression et des associations à la recherche de solutions pour assurer la survie du français en Amérique, feront en sorte que le travail de ceux qui se préoccupent de sa qualité, dont les membres de l'Asulf et les spécialistes de l'Office québécois de la langue française, se fera dans un contexte favorable.

Trou de mémoire regrettable



On lit dans *Le Soleil*, édition du 22 août, une phrase du député fédéral Steven Blaney : « Les gestes gouvernementaux ne se posent pas *overnight* ». Le député a probablement eu un trou de mémoire. Normalement, il aurait dû faire appel à « brûle-pourpoint », à « de manière instantanée », à « de manière inopinée », etc.

Les correcteurs du *Soleil* devraient, pour leur part devant un tel

trou de mémoire, ajouter une expression équivalente en français.

Un homme politique se doit de se prémunir contre de telles faiblesses. Pour sa part, un journal devrait tâcher de corriger la lacune. Si tous faisaient leur petit effort d'enrichissement de la langue, les citoyens s'en porteraient mieux.

À quand la disparition de Place Québec?

L'Asulf espère apprendre un jour que l'ensemble immobilier situé en plein cœur de la ville de Québec et appelé incorrectement *Place Québec* aura une nouvelle dénomination.

L'Association se bat depuis plus de dix ans contre l'appellation fautive. Elle n'a pas réussi à convaincre le propriétaire antérieur, la Société immobilière du Québec (SIQ), d'en choisir une autre. Bien plus, l'Office québécois de la langue française a refusé d'ordonner à la société d'adopter une autre appellation, comme c'était son devoir de le faire en vertu de la Charte de la langue française, puisque la SIQ est une propriété de l'État et que l'emploi des termes normalisés, dont celui du mot *place*, s'applique à elle.

Depuis deux ans, le Fonds de solidarité FTQ est devenu propriétaire de l'ensemble immobilier. Il tarde à donner suite aux invitations répétées de l'Asulf et à choisir une autre appellation, mais on nous fait espérer dans ce sens depuis longtemps. L'Asulf s'impatiente! (R.A.)

Vœux

Les membres du conseil d'administration souhaitent à tous le meilleur Noël qui soit et, également, une très bonne année 2011.



Une rencontre à Montréal



Des membres de la région de Montréal, une quinzaine, s'étaient donné rendez-vous le 9 novembre dans un restaurant de l'avenue du Parc, à l'initiative de Jean-Guy Lavigne et de Raymond Gagnier. Les participants venaient d'horizons divers. Beaucoup d'idées ont fusé qui alimenteront les positions de l'Asulf. Les membres intéressés à participer au regroupement sont invités à communiquer avec les deux initiateurs de la rencontre : lavigne.jg@gmail.com et gagnier@videotron.ca.

Toponymes anglais : prononciation

Les lecteurs de nouvelles des médias de langue française font souvent des efforts exagérés pour prononcer à l'anglaise des toponymes anglais ou partiellement anglais du territoire.

En août dernier, un animateur de Radio-Canada à Québec a prononcé le mot Coleraine, partie du toponyme Saint-Joseph-de-Coleraine, comme s'il s'agissait d'un nom de village de l'Ontario et des États-Unis : en y donnant un pur accent anglais, comme l'aurait fait un annonceur de Toronto.

Quand on prononce un toponyme anglais en sol québécois, il faut y aller en douceur, ne pas exagérer la fidélité à la prononciation anglaise. C'était, au demeurant, le point de vue du regretté Henri Bergeron de Radio-Canada. Sans doute aussi de Camil Chouinard et de Guy Bertrand. On prononce Coleraine sans accent tonique en Estrie. Donc, on dit tout naturellement Saint-Joseph-de-Coleraine. Comme on le fait pour Sherbrooke, Granby, Stoneham, Shannon, Saint-Germain-de-Grantham ou Saint-Valérien-de-Milton. Un animateur n'a pas à exciper du fait qu'on utilise les deux manières de faire. On doit s'efforcer de prononcer le mieux possible en français en concédant uniquement l'essentiel.

Les factures de Metro

On donne, sur les factures des épiceries *Metro* (l'accent serait de mise), le nombre de points accumulés par les clients. On y écrit : *Points réguliers* et *Points bonus*. Dans la première expression, le mot *régulier* est un calque sémantique. On veut dire ordinaire, tout simplement. À la limite, l'entreprise pourrait se contenter de l'expression « Points ». Pour illustrer la dérive, il suffit de poser la question : dirait-on *points irréguliers* ?

La seconde expression, *Points bonus*, est de la même sauce. Le mot *bonus* est aussi un anglicisme si l'on se fie aux observations du Multidictionnaire : « *Bonus*. Anglicisme au sens de boni, gratification, prime. »

Les clients ont également l'occasion de lire *Quantite item* (sic). On devrait plutôt écrire « Nombre d'articles ». Et le tout se termine par « nouveau solde de points », c'est-à-dire « total ».

Si les épiceries Métro se sentent une responsabilité en matière de qualité de la langue, elles devraient faire le nécessaire pour corriger les lacunes observées. Tout au moins, devraient-elles les soumettre à leurs conseillers linguistiques. À moins que la disparition de l'accent aigu sur le *é* de la dénomination *Metro* soit le présage du sort qu'on réserve au français!



Conseil d'administration

Président Gaston BERNIER
 Vice-président Serge BOUCHARD
 Secrétaire Léone TREMBLAY
 Trésorier Christian HÉBERT
 Membres Alain BÉLANGER
 Jean-Guy LAVIGNE
 Lola LEBRASSEUR
 Gilles LEVASSEUR
 France SALVILLE
 Pierrette VACHON-L'HEUREUX

Fondateur et président honoraire

Robert AUCLAIR

Tirage 1 000 exemplaires
 Périodicité Quatre fois l'an

Asulf Bureau 125, 5000, boul. des Gradins
 Québec G2J 1N3
 Tél. et téléc. : 418 622-1509
 www.asulf.ca
 asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.
 Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada
 ISSN 1209-434X

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Papillon, becquet ou petit collant

Le président fondateur a fait part de sa surprise à un journaliste du *Soleil* en lisant le mot *post-it* dans l'édition du 29 septembre dernier, sans aucune marque particulière (guillemets ou italique), comme s'il s'agissait d'un mot français.



Le mot est un nom déposé en anglais, la marque de commerce d'un produit lancé en 1980 par la compagnie 3-M. En français, on a le choix. On recommande souvent « papillon ».

On a aussi le mot becquet ou béquet, employé dans le monde de l'imprimerie. Et dans le langage populaire, on entend aussi « petit collant » et « pense-bête ». Les journalistes se doivent d'utiliser les expressions du lexique français. Il en va de l'enrichissement de la langue. Au demeurant, le président fondateur rappelle régulièrement à ses correspondants un leitmotiv d'Albert Camus : « Les journalistes : les instituteurs du grand nombre ».

Au canal VOX, séance ordinaire

Les séances du conseil municipal de Québec sont télévisées au canal VOX. Dans le passé, on pouvait lire à l'écran *séance régulière*. À la suite des interventions de l'Asulf, on a corrigé l'expression. On voit maintenant les mots **séance ordinaire**.

Une petite victoire parmi d'autres. (R.A.)

La convention collective des avocats et notaires de la fonction publique

L'Asulf a examiné la convention collective applicable aux juristes de l'État et y a relevé un certain nombre de termes erronés. Elle en a fait part aux deux parties. Tant le Syndicat des juristes que le Secrétariat du Conseil du trésor ont accusé réception de notre lettre et nous ont assurés de leur intérêt à l'égard de nos observations. (R.A.)

Adhésion à l'Asulf

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (bur.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (bur.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 60 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 300 \$
Date _____

Paiement à l'ordre de l'Asulf

La Ville de Donnacona tient à arborer un anglicisme

L'Asulf a invité la Ville de Donnacona à corriger une faute de français, plus précisément un anglicisme, dans sa devise *Mets l'épaule à la roue*, expression qui est une traduction littérale de *To put one's shoulder to the wheel*.

L'Association a suggéré à la Ville de la remplacer par « Pousser à la roue », qui est l'expression courante en français. C'est une correction d'autant plus facile à faire qu'elle est courte. Après un premier silence, la Ville a répondu qu'elle n'entendait pas faire la correction suggérée « pour des considérations historiques », cette devise remontant à plus de 40 ans. Il va sans dire que l'Asulf ne peut accepter une telle réponse : ne pas corriger une faute parce qu'elle date de plus de 40 ans, c'est le comble!

L'Association va donc devoir poursuivre sa démarche pour faire redresser une situation gênante pour la ville. (R.A.)

Mort d'un membre

Les journaux nous apprenaient à la fin de juillet le décès de Monsieur Arnold J. Drapeau, ardent promoteur de français dans les sciences et membre de l'Asulf. Monsieur Drapeau a fait une brillante carrière à l'École Polytechnique. Auteur de nombreux écrits scientifiques, il a participé à divers travaux des organismes chargés de l'application de la Charte de la langue française, notamment à l'occasion de la préparation d'un avis du Conseil supérieur de la langue française concernant la situation du français dans les activités scientifiques et techniques. L'Asulf offre ses condoléances à ses proches.

« Il est... impossible et illusoire de prétendre à l'immobilisme d'une langue face aux mouvements continus de tout ce qui l'entoure. Accompagnons donc le mouvement pour lui éviter les dérives. » (Dimitri Boisdet, *Le Monde*, 12 septembre 2010).